



MAIRIE DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra au sein de la mairie – salle polyvalente- le **mercredi 9 septembre à 19H30.**

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'ORDRE DU JOUR SERA LE SUIVANT

PRESENCE DU CME DES 19H30

- 1- Modification du PLU – Prescription de déclaration de projet
- 2- Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 3- Règlement du conseil municipal
- 4- Modification du tableau des effectifs
- 5- Maison de santé : Avenants
- 6- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- 7- Informations diverses

Les conseillers qui le souhaitent peuvent soumettre, avant mercredi 9 septembre 2026 à 12h, un sujet qui pourra être évoqué au conseil municipal.

En Mairie, le vendredi 4 septembre 2026

Le Maire
Christophe GATTEPAILLE

